



Comité consultatif sur l'accessibilité

Procès-verbal 18

Le mardi 19 juin 2018

18 h 30

Salle Champlain

-
- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*

Présents :

Président : Brian Wade
Vice-président : Phillip Turcotte
Membres: Daniel Boyer, Guy Desroches, Victor Emerson, Murray Gallant, Peter Morel et Don Patterson
Conseiller Shad Qadri (membre non-votant)

Absents : **Membres :** Marc Dorion, Adele Furrie et Hélène Nadeau

Autres : **Conseiller Riley Brockington (quartier Rivière – 16)**
Marc Magierowicz, urbaniste, Direction générale des transports
Shelley McDonald, gestionnaire, Gestion des actifs, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique (DGPIDE)
Andrew Smith, ingénieur, Évaluation de l'infrastructure, DGPIDE
Gabrielle Fraser, coordonnatrice, Renouvellement du cycle de vie et budgets, DGPIDE
Logan Trafford, coordonnateur, Accessibilité au Web,

**Direction générale de l'innovation et du rendement
Tyler Cox, gestionnaire, Services législatifs, Bureau du
greffier municipal et de l'avocat général
Lucille Berlinguette-Saumure, spécialiste, Accessibilité
municipale**

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 16 - le 20 mars 2018

Procès-verbal 17 de la reunion extraordinaire - le 24 avril 2018

CONFIRMER

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- AAC 01-18 - Employés souffrant de dépendances

PRÉSENTATIONS

1. RÈGLEMENTS DE STATIONNEMENT - PROMENADE VISCOUNT

CITY WIDE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit la présentation et fournit des avis au besoin.

Riley Brockington, conseiller du quartier Rivière (16), donne de l'information générale sur les règles de stationnement sur l'avenue Viscount, indiquant que les résidents demandent que soit remplacée par une interdiction de s'arrêter l'interdiction de stationner actuelle du côté ouest de l'avenue Viscount (de l'avenue Carling à la première allée privée).

Les questions et les discussions portent sur le nombre d'accidents sur l'avenue Viscount, et les membres demandent si une enquête a été menée sur l'utilisation du permis de stationnement accessible à l'Hôpital Civic d'Ottawa.

On souligne que le Comité consultatif sur l'accessibilité s'est toujours opposé aux zones d'arrêt interdit puisqu'elles empêchent les détenteurs d'un permis de stationnement accessible de se stationner, mais qu'il appuie la proposition dans ce cas, vu les circonstances atténuantes.

MOTION N° 18/1

Motion de P. Morel

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité appuie l'interdiction d'arrêt du côté ouest de l'avenue Viscount, de l'avenue Carling à la première allée privée (environ 38 m au sud de l'avenue Carling), et que le conseiller du quartier cherche avec le personnel de l'hôpital une solution pour remplacer les quatre places de stationnement concernées.

ADOPTÉE

2. TLR – MISE À JOUR DE L'ÉTAPE 2

CITY WIDE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit la présentation et fournit des avis au besoin.

Marc Magierowicz, urbaniste (Direction générale des transports), fait une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée par le greffier municipal et avocat général.

Voici ce sur quoi portent les questions et propositions :

- Couleurs utilisées dans les cartes du réseau routier;
- Ajout de texte en braille sur les mains courantes;
- Utilisation d'un plus grand nombre d'éléments accessibles dans la publicité;
- Ajout de soutiens lombaires rembourrés dans les trains.

M. Magierowicz propose de donner une réponse au Comité consultatif sur l'accessibilité sur les laissez-passer pour les personnes accompagnatrices.

Au terme des délibérations, le Comité PREND ACTE de ce point à titre informatif et signale que les autres questions et commentaires seront renvoyés au personnel par la coordonnatrice du comité.

3. FAITS SAILLANTS RELATIFS AU PROGRAMME D'ÉLIMINATION DES OBSTACLES

CITY WIDE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit la présentation et fournit des avis au besoin.

Shelley McDonald, gestionnaire, Gestion des biens (DGPIDE), fait une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée par le greffier municipal et avocat général. Andrew Smith, ingénieur, Évaluation de l'infrastructure (DGPIDE), et Gabrielle Fraser, coordonnatrice, Renouvellement du cycle de vie et budgets (DGPIDE), sont également présents pour répondre aux questions.

Les questions portent sur des installations qui ont été modernisées, et l'on suggère des moyens d'améliorer certains aspects de ces réfections.

Au terme des délibérations, le Comité PREND ACTE de ce point à titre informatif et signale que les autres questions et commentaires doivent être envoyés au personnel par la coordonnatrice de comité.

4. SERVICE OTTAWA – PLAN SUR L'ACCESSIBILITÉ DU CONTENU WEB

CITY WIDE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit la présentation et fournit des avis au besoin.

Logan Trafford, coordonnateur, Accessibilité au Web (Direction générale de l'innovation et du rendement), fait une présentation PowerPoint détaillée, dont une copie est conservée par le greffier municipal et avocat général.

Les questions portent principalement sur les mécanismes de rétroaction (p. ex. le centre d'appels du 3-1-1 ou ottawa.ca), la mise à jour des codes sur Drupal et le taux de conformité en 2014.

Au terme de la discussion, le Comité PREND ACTE de ce point d'information.

SERVICES DU GREFFIER MUNICIPAL ET CHEF DU CONTENTIEUX

5. GROUPES DE TRAVAIL - MISE-À-JOUR

CITY WIDE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit les mise-à-jour à titre d'information.

Les membres font le point sur les activités suivantes :

- La Journée de l'accessibilité;
- Le Salon de l'emploi 2018.

Dès le début de la réunion, comme au cours des discussions sur le présent point, le président Wade remercie le personnel, le conseiller Qadri et les membres du Comité pour leur dévouement et leur travail assidu qui ont permis de réaliser la quasi-totalité du plan de travail 2015-2018.

Le Comité PREND ACTE de ce point d'information.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 55.

Coordonnatrice du comité

Président